

STADE YGOSSAIS  
FOOTBALL



505589

## RESERVES

**Match n° 19720629 du 11 février 2018 – D3 poule B**  
**St Justin / Stade Ygossais 2**

Je soussigné, Alex HERRAN licencié n° 380515358, Capitaine du Stade Ygossais Football, porte des réserves sur la participation de Mickael MARTINEZ licencié 300529578 de Saint Justin.

En effet, comme le stipule le statut de l'arbitrage : un arbitre de Ligue, notamment *Mickael MARTINEZ*, ne peut avoir une licence joueur dans un club. Or ce licencié était bien inscrit sur la feuille de match en tant que joueur et capitaine.

Vous remerciant de bien vouloir prendre en compte ma réserve,

Salutations distinguées.

Alex HERRAN

**STADE YGOSSAIS**  
**Section FOOTBALL**  
N° Affil. F.F.F : 505 580  
40110 YGOS SAINT SATURNIN